

Seniors

Six logements pour personnes âgées à Vitry-en-Charollais

Proposer des logements pour les seniors faisait partie des actions du programme municipal de Daniel Therville et de son équipe pour la commune de Vitry-en-Charollais. Moins de deux ans après les élections, un projet de six logements locatifs va sortir de terre, supervisé par l'Opac de Saône-et-Loire.

Voilà une promesse de campagne tenue. Daniel Therville et ses collistiers avaient émis le souhait de voir la création, en centre-bourg, de logements pour les personnes du 3^e âge de la commune. Un projet en passe de se concrétiser, grâce à l'appui de l'Opac. "Nos aînés ne veulent pas aller en maison de retraite, mais parfois, il devient difficile pour eux de se déplacer pour faire quelques courses, leur logement n'est plus adapté. Pour répondre à leurs attentes, nous avons décidé de faire construire des petits pavillons tout près de la mairie", explique Daniel Therville, maire de Vitry-en-Charollais depuis les dernières élections municipales de 2014.

Il y a quelque temps, une enquête avait été menée auprès des Vitriens de 70 ans et plus, afin de connaître leur intérêt pour des logements adaptés, en centre-bourg. "Nous avons reçu douze réponses de personnes intéressées immédiatement par ce projet et d'autres à plus long terme. Il faut dire que d'ici 2060, 42 % de la population aura plus de 60 ans. Il faut donc prévoir dès maintenant pour nos aînés des logements qui conviennent à l'évolution de la vie", ajoute Daniel Therville.

Après avoir interrogé plusieurs prestataires, la commune a trouvé un écho favorable auprès de l'Opac de Saône-et-Loire. "Nous avons constitué un dossier en mai dernier pour cinq à sept logements dédiés aux aînés. Notre projet a été retenu lors du comité d'engagement de l'Opac il y a quelques semaines, pour une réalisation début 2017 et une livraison au cours de la même année", relate le maire.

Des logements de plain-pied et économes en énergie

Six logements seront construits, de type 2 (une chambre) ou 3 (deux chambres), de plain-pied, avec un garage, sur une parcelle de 300 m² environ. Bien entendu, pour répondre à la dernière réglementation thermique en vigueur, ces logements seraient "basse consommation", donc très économes en énergie. Des aménagements paysagers devraient être réalisés comme une petite place centrale.

La commune a retenu un terrain, derrière un lotissement relativement récent, proche de la mairie, de l'église, de la salle polyvalente, mais aussi du salon de coiffure, de l'épicerie multiservices, du bar-restaurant et du cabinet infirmier qui compte, depuis quelques jours, une nouvelle infirmière. L'accès aux différents services se fait par un chemin piétonnier, évitant de longer les rues passantes du cœur de village.

"Ce petit lotissement devrait très bien s'intégrer dans l'aménagement du bourg et cette program-

mation s'inscrit dans un projet beaucoup plus large car si l'Opac n'a besoin que de 2 500 à 3 000 m² de terrain pour ces logements, la commune, qui achète le terrain avant de le rétrocéder à l'Opac, va acheter davantage pour proposer d'autres parcelles à la construction", précise le maire qui ne manque pas de projets pour son centre-bourg. En effet, après la réalisation d'un city-stade derrière la salle polyvalente, l'aménagement du centre pourrait être repensé car jugé "peu pratique, avec peu de places de stationnement".

Ces logements pourront être également attribués à des personnes en situation de handicap et seront éligibles aux aides au logement.

Reste maintenant à la commune à contacter un géomètre pour borner le terrain, à acheter la parcelle et à procéder aux travaux d'accès et de viabilisation du terrain. La municipalité sera ensuite associée à la maîtrise d'ouvrage et pourra être consultée pour l'attribution des logements, le choix du projet architectural et des artisans retenus pour réaliser ces constructions.

Toujours plus d'habitants

"Nous privilégierons, comme locataires, des habitants de Vitry-en-Charollais et ensuite, les personnes des communes alentours.

La commune est encore très prisée et nous recevons en mairie beaucoup de demandes de personnes qui veulent habiter ici. Vitry-en-Charollais est à la fois proche de Paray-le-Monial et de Digoïn. Nous n'avons aucun logement communal de vacant et les logements restent rarement longtemps à vendre au sein de la commune, à moins d'être mal situés géographiquement ou de nécessiter de nombreux travaux.

Ces six logements permettraient d'en libérer d'autres et de satisfaire tous les publics qui souhaitent vivre à Vitry-en-Charollais", imagine Daniel Therville. Lors du dernier recensement, la commune comptait 1 162 habitants, une trentaine de plus que lors du précédent comptage de la population.

Avec cette construction, les élus souhaitent attirer de nouveaux services. "Ce n'est pas évident d'attirer un médecin, la ville de Paray-le-Monial peinant à en faire venir pour remplacer ceux partis en retraite. Mais l'on peut tout à fait imaginer qu'un professionnel du secteur paramédical souhaite s'installer au sein de notre commune. D'ailleurs, un autre logement pourrait être construit, d'ici quelque temps sur cette parcelle pour accueillir un professionnel de santé", précise Jacky Perreaut, adjoint au maire.

La commune est donc en pleine expansion !

A. G.

Le Domaine du Château



EHPAD : accueil permanent et temporaire
45 rue de Bourgogne - 71600 PARAY LE MONIAL - Tél : 03 85 84 30 00



Derrière Jacky Perreaut, adjoint au maire de Vitry-en-Charollais, se trouve l'emplacement du futur lotissement sur lequel seront construits six pavillons comportant une ou deux chambres, pour des couples ou des personnes seules. Des personnes en situation de handicap pourront aussi y être logées

AVEC UN MONTE-ESCALIER

" RESTEZ CHEZ VOUS EN TOUTE SÉCURITÉ "



**VENEZ L'ESSAYER
DANS NOTRE
SHOW ROOM
À MÂCON**

**VOTRE INSTALLATION À PARTIR DE 2900€ TTC
POUR UN ESCALIER DROIT**

- Devis gratuit à domicile
- Crédit d'impôt 25%
- Escalier intérieur ou extérieur droit ou tournant
- Installation rapide et sans travaux
- Découvrez aussi nos ascenseurs et plate-formes

Agence MÂCON
90 rue de la Ronze - 71850 CHARNAY-LES-MÂCON
Tél. 03 85 29 91 81

25%

DE CRÉDIT
D'IMPÔT

selon textes
en vigueur



www.aratal-habitat.fr